

Commission informatique de la Faculté des lettres (CIF Lettres)

Séance du 12 février 2019, 9h30 – 10h50, salle L502

Présents : Mme F. Zay, Mme C.-L. Mottaz-Jiang, MM. L. Baumer (président), L. Cau (Distic), P. Grespan, et P. Coet

Excusés : MM. J. David et R. Wetzel

Demandes de cofinancement à soumettre à la COINF

Maison des langues : ce projet a pour objectif de créer un module de français langue étrangère en ligne, soit 10 séances de 2 à 3 heures, qui servirait de préparation aux étudiants débutants avant leur arrivée à Genève. Ce module pourrait également intégrer des cursus de formation de l'Unige. La demande porte sur le financement d'un poste de CE à 20% pendant 5 mois (10'000 F), la contribution de la Faculté comprenant la conception et l'encadrement pédagogiques, l'expertise scientifique, le support administratif et la partie non couverte du salaire de CE. La commission valide ce projet et lui donne une priorité haute.

Département de linguistique : dans le cadre du traitement automatique du langage, le département cherche à améliorer la puissance de calcul disponible en utilisant, outre des Central Processing Units (CPU), des Graphics Processing Units (GPU). S'agissant d'un projet HPC, M. B. Chopard a donné son accord. Le financement sera partagé entre la Coinf (16'615 F) et le CUI et la Faculté (2 x 8'307,50 F). La commission soutient ce projet et lui donne une priorité haute.

Décanat : le but est d'installer dans la salle du décanat (L502) un équipement de vidéo-conférence de type CISCO. Cet équipement sera mobile et pourra servir à la Faculté de théologie et à des enseignements sur le campus Bastions. Le choix du matériel s'est fait en concertation avec le service de l'audiovisuel et avec le responsable du système CISCO. Il est demandé 4'200 F à la COINF, le service AUVI et la Faculté financeront l'autre moitié des coûts (2 x 2'100 F). La commission préavise favorablement ce projet, mais lui donne une priorité moyenne.

Tablettes

M. P. Grespan précise que les tablettes sont très utilisées en chinois par Mme C. Berger pour des contrôles continus et des examens. Il signale que Mme C. Berger se plaint déjà du trop petit nombre de tablettes (20). Un serveur MDM a été mis en fonction qui permet pour l'essentiel un suivi centralisé des tablettes. Force est de constater que seule l'unité de chinois recourt à ce matériel ; à noter que la DIS a refusé de participer à une gestion décentralisée des tablettes dans les bibliothèques.

Stratégie numérique

M. L. Baumer signale que plusieurs « communautés » ont été formées pour mener la réflexion : HPC, ADM (Active Data Management) et LTDP (Long Term Data Preservation). Le tout est chapeauté par un comité de pilotage dont il fait partie. Il regrette que la Faculté soit peu représentée dans ces communautés. M. P. Grespan suggère d'impliquer les conseillers à la recherche, notamment M. F. Goubier. Le nom de M. R. Suciú est également cité.

M. L. Baumer évoque brièvement le projet SI-Etudiants pour lequel 3 offres de progiciels sont examinées. M. L. Cau indique que ce projet se heurte à un problème de financement.

Représentation des corps au sein de la commission

M. L. Baumer rappelle que M. J. Moeschler, bientôt à la retraite, a démissionné l'automne dernier. Il envisage de faire appel au prof. P. Schubert et estime que le nouveau professeur en humanités numériques doit faire partie de la commission.

La représentation du corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche est également insuffisante. Proposition est faite de s'adresser à la représentation du corps au Conseil participatif et à l'ACIL.

Divers

M. L. Baumer mentionne la possibilité récemment introduite, pour décharger les secrétariats de département, d'y déposer avant soutenance, sous forme électronique sur intranet, les mémoires de maîtrise. Ces mémoires pourront ensuite y être archivés. La commission est d'avis qu'un document, sorte de guide, est nécessaire pour fixer les conditions requises et aussi pour bien marquer la différence avec l'Archive ouverte. Elle suggère de consulter le service des examens.

Mme C.-L. Mottaz-Jiang passe en revue les différents projets dans lesquels elle est intervenue avec le service informatique. Outre les sites web hors sites de département et les serveurs virtuels, elle constate une forte augmentation des demandes de formulaires en ligne (inscriptions, paiements, etc.).

PCO/13.02.2019